
PRESIDENCE DE
LA REPUBLIQUE

Chargeant Monsieur Bertrand SOGBOSSI BOCCO, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle (MRAI), de l'intérim de Madame Claudine A. PRUDENCIO, Ministre de l'Artisanat et du Tourisme, pour compter du mardi 14 au jeudi 16 septembre 2010.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2010-393 du 14 septembre 2010, chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale de l'intérim du Président de la République pour compter du 14 septembre 2010.

DECRETE

Article 1^{er} *Monsieur Bertrand SOGBOSSI BOCCO, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle* est chargé de l'intérim de *Madame Claudine A. PRUDENCIO, Ministre de l'Artisanat et du Tourisme* pour compter **du mardi 14 au jeudi 16 septembre 2010.**

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le, 15 septembre 2010

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent,
le Ministre d'Etat chargé de la Prospective,
du Développement, de l'Evaluation
des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale assurant l'intérim,

Pascal I. KOUPAKI